

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01150

Numéro SIREN : 495 075 467

Nom ou dénomination : 100% PARFUMS DU SUD

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 16630

IN FINE

audit

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
« 100 % PARFUMS DU SUD »,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE**

100 % PARFUMS DU SUD

Société À Responsabilité Limitée au capital de 20 000,00 €

Siège social : 894 route de Cassis, Quartier Les Fourniers

13830 ROQUEFORT LA BEDOULE

495 075 467 RCS MARSEILLE

IN FINE AUDIT

Siège social : 17 La Canebière - 13001 Marseille

Téléphone : 04 96 17 09 14

Mail : contact@infineexpert.fr

SAS de commissariat aux comptes au capital de 1000 euros.

RCS Marseille 852928613 - SIRET 852928613 00011 - N° de TVA intracommunautaire : FR 56 852928613

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 20 juin 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R-224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

La société 100% PARFUMS DU SUD est une société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros, immatriculée auprès du RCS de Marseille sous le numéro 495 075 467, dont le siège social est situé 894 route de Cassis, Quartier Les Fourniers 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE.

A la date du présent rapport, le capital de la Société est composé de 30 parts sociales d'une valeur nominale de 1 000 euros chacune, entièrement souscrites et libérées, représentant ainsi un montant de capital social de 30 000 euros, dont la table de capitalisation est présentée ci-après :

SOCIETE 100% PARFUMS				
Tableau de capitalisation pré-transformation				
	Parts sociales	Prix Unitaire	Capital Social	% détention
SARL HOLDING CICOT LEDC	100,00	200,00	20 000,00	100,00%
TOTAL	100,00	200,00	20 000,00	100,00%

Dans un souci de simplification de son fonctionnement, la gérance a décidé de transformer la forme juridique de la Société en Société par Actions Simplifiées.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- L'activité de la société

Le chiffre d'affaires s'établit à 121 307 euros pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2021.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 128 381 euros et celui des charges d'exploitation à 116 800 euros.

- Le résultat de la période est bénéficiaire

Le bénéfice s'élève au 31 décembre 2021 à 9 343 euros.

- La situation financière de la société est équilibrée

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres de 295 euros ;

- Les éléments d'actifs et passifs sont constatés en respect des principes comptables en vigueur en France ;

- Les modalités juridiques de la transformation en Société par Actions Simplifiées n'appellent pas d'observation de notre part.

La transformation en société par actions simplifiée suppose que les capitaux propres soient supérieurs à la moitié du capital social, ce qui est effectivement le cas.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

→ Aucun avantage particulier pouvant exister au profit d'associés ou de tiers n'a été porté à notre connaissance.

→ La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part l'observation suivante :

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2021 est de 295 euros.

En raison de cette observation, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social de 20 000 euros.

Fait à Marseille, le 22 juin 2022

Le commissaire aux comptes et à la transformation

IN FiNE

audit



Représentée par M. Quentin Losilla